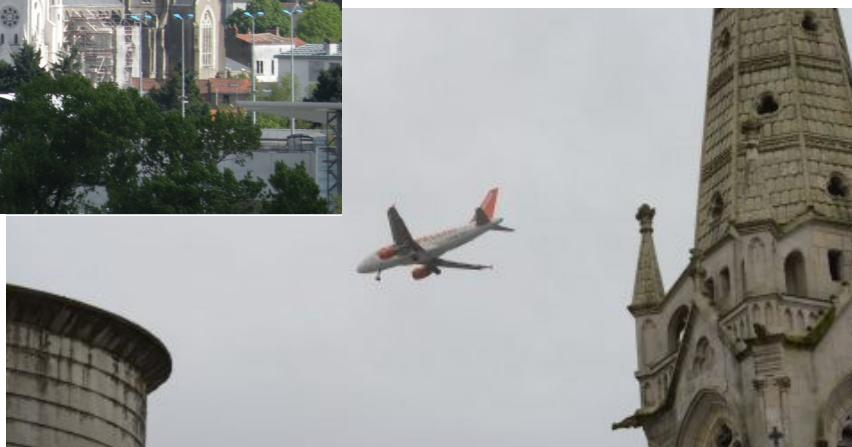


Cahier d'acteur des habitants des quartiers rezéens soumis aux nuisances de Nantes Atlantique



Nous sommes un groupe d'habitants de Rezé exposés aux nuisances de l'aéroport Nantes Atlantique. Nous habitons principalement le Bourg de Rezé, la Haute Île, Pont-Rousseau, la Trocardière, le Haut-Landreau, la Houssais, le Chêne-Creux et Ragon.

Non regroupés en association mais unis contre les nuisances que nous subissons et inquiets sur l'avenir que l'on nous réserve.

Nous sommes :

- Des Rezéens qui habitent ces quartiers depuis 20 ans, 30 ans, 50 ans et même plus, dans des habitations construites pour la plupart avant 1993, parfois faites de nos mains.
- Des habitants qui n'ont pas les moyens de quitter les quartiers exposés, qui ne veulent pas quitter leurs racines, leurs amis, et pour aller où ? Faudrait-il s'éloigner de la zone de nuisances et contribuer à mettre davantage de voitures sur les routes ?
- Des habitants qui n'habitent pas de grandes maisons ou appartements.
- Des citoyens qui souhaitent que l'on prenne en compte leur vécu et leurs observations. Des citoyens qui ne veulent pas se fier aux seuls experts qui adoptent trop souvent une méthode destinée à prouver leurs idées préconçues.

Le constat

Nous partageons le constat des nuisances subies, qui est présenté dans le cahier d'acteur déposé par des habitants de la butte de Praud à Rezé, à savoir :

- Une augmentation exponentielle du trafic aérien depuis deux ans (la barre des 7 millions de passagers risque d'être franchie dès la fin d'année 2019).
- Des avions qui volent de plus en plus bas.
- Des traces de kérosène sur les toitures, les mobiliers de jardin.

Des effets sur la santé qui sont désormais démontrés

Le bruit :

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) vient d'abaisser le seuil de tolérance à **45dB (Lden)**. Le **PGS** (Plan de Gêne Sonore), place seulement quelques-unes de nos habitations dans un secteur repéré comme étant sous la Zone 3 de nuisances, **à moins de 60dB**. La limite de cette zone longe le ruisseau de la Jaguère, évite soigneusement les établissements scolaires : collège Allende, lycées Jean Perrin et Louis-Jacques Goussier, collège Sainte-Anne, l'école Saint-Joseph, l'école élémentaire et maternelle Plancher qui est la plus vieille école publique de Rezé. Cette zone évite donc une grande partie du bourg de Rezé, le quartier de la Trocardière, et en descendant vers le sud les quartiers de La Houssais, du Chêne-Creux et de Ragon. **Cette zone est dite « faible à calme » : c'est faux.**

Nous constatons un accroissement des mouvements d'avions sur notre commune. Chacun d'eux, que ce soit à l'atterrissage ou encore plus au décollage, génère des **pics de bruit** très préjudiciables pour la santé, ce qui inquiète des spécialistes. Une fatigue auditive qui s'installe peut avoir à terme des répercussions sur l'audition, le psychisme, le sommeil, le développement des enfants et leurs capacités d'apprentissages.

Les habitants appréhendent le retour des beaux jours, au moment où ils ouvrent portes et fenêtres, où ils sortent dans les jardins et les espaces verts, là où la convivialité reprend ses droits.

Nous ne vivons pas enfermés. Nous vous invitons à venir constater les effets du bruit et à **effectuer des mesures dans les quartiers mentionnés ci-dessus afin que le PGS soit réajusté.**

Les PUF (Particules Ultra-Fines) :

Elles sont particulièrement inquiétantes et constituent un risque majeur pour la santé publique. Les avions en dégagent énormément. Nous demandons à ce que des **analyses soient faites dans nos quartiers à propos de ces PUF et de leurs conséquences sanitaires.**

Le réaménagement de Nantes-Atlantique

Nous ne partageons pas, en revanche, les solutions avancées par les habitants de la butte de Praud.

Ils expriment un vœu pieux, basé sur l'encadrement et la décroissance du trafic aérien.

Nous pensons que **cette hypothèse n'est pas réaliste** puisque le trafic aérien fonctionne sur le principe de l'offre et de la demande. Le futur concessionnaire de l'aéroport n'aura de cesse que de vouloir bénéficier d'un retour sur son investissement initial, donc de favoriser le développement de l'activité aéroportuaire. Le trafic aérien est donc déterminé par la demande croissante des passagers et l'offre croissante des compagnies aériennes. L'explosion actuelle du trafic ainsi que les prévisions iront inéluctablement dans le sens d'une augmentation très importante.

Nous défendons la solution du transfert sur une zone la moins urbanisée possible, seule solution rationnelle, soucieuse de l'intérêt général.

Les propositions faites par l'État pour le réaménagement de l'aéroport actuel constituent toutes des solutions dommageables pour les riverains, l'environnement et la cohésion de la population.

Les cinq propositions du réaménagement cherchent à liguer les unes contre les autres les populations des communes impactées par les différents scénarios, alors que nous sommes tous « dans le même bateau » et avons tous intérêt à un développement régional harmonieux et durable.

Impact environnemental

Pour exemple, l'hypothèse de l'allongement de la piste nécessiterait au moins 12 mètres de hauteur de remblais en bout de piste. Ceci entraînerait la destruction d'espèces protégées sans réelle amélioration du niveau de bruit à Nantes. La commune de Saint-Aignan de Grand Lieu, (4000 habitants), serait sacrifiée, coincée entre le lac de Grand-Lieu (réserve naturelle nationale) et la piste.

- Les Rezéens sont très attachés à la préservation des espaces verts. Ce travail a été commencé dès les années 90 pour préserver la vallée de la Jaguère. Le premier PLU métropolitain a été conçu pour développer les forêts urbaines ; dès 2001 la ville parlait de développement durable et créait son premier agenda 21.
- Le réaménagement de l'aéroport sera un « rafistolage » continu, comme à Genève par exemple, et la facture sera très élevée. Ceux qui ont fait croire le contraire ont menti tout comme ils ont menti sur l'augmentation du trafic. Le trafic réel de 2018 (6,2 millions de passagers), dépasse déjà la prévision retenue par les médiateurs pour 2025.

Problème de desserte

Un autre point interroge également de nombreux Rezéens pour l'accès à l'aéroport

- Le tramway ligne 3 existe ; il est prolongé par le bus 48 ; un effort pour améliorer cette desserte a été fait, mais sa fréquence est encore insuffisante. Pour l'améliorer, il suffirait de synchroniser la fréquence du bus 48 avec celle du tram.
- L'hypothèse d'un accès par le train (gestion de la région) constituerait une double peine pour les riverains impactés (qui s'en sont déjà inquiétés auprès du maire de Rezé en mai 2018). Une étude a été réalisée et met en exergue de nombreuses difficultés. Les citoyens souhaitent être consultés, une étude doit s'accompagner de visites sur le terrain. Le doublement de la voie de chemin de fer serait très problématique : il y a déjà 6 passages à niveaux à sécuriser. Il faut intégrer la complexité des travaux pour le franchissement de la Jaguère (le tram et le train sont côte à côte, puis le tram passe sous le train), ce qui laisse présager au moins 3 ans de travaux, pour un coût très important. Il en résulterait d'incessantes coupures de circulation, de nombreuses expropriations et du bruit supplémentaire.

Conclusion

Nous voulons pouvoir vivre décemment et nous refusons d'être sacrifiés au titre des dommages collatéraux. Nous attendons que soit mise en place une expertise d'usage et que des visites de terrain et des mesures de bruit soient diligentées.

Seule l'hypothèse du transfert de l'aéroport peut permettre de concilier la protection des populations dont l'État est le garant, avec le développement durable de la métropole nantaise et du Grand Ouest.

Nous soutenons le cahier d'acteur rédigé par le COLTRAN qui défend cette option.

Pour le collectif des habitants des quartiers Rezéens

soumis aux nuisances aéroportuaires,

Jeanine Chocteau,

j.chocteau@orange.fr